



LA PRÉVENTION DES TRAUMATISMES DANS LES FOYERS DE SOINS

Un programme de prévention des traumatismes musculosquelettiques fondé sur les « meilleures pratiques » dans les foyers de soins réduit les traumatismes attribuables au déplacement des bénéficiaires et la violence faite par les bénéficiaires aux soignants tout en indiquant une récupération des coûts du programme en trois ans grâce à la diminution des coûts d'indemnisation des accidentés du travail.

Contexte

Lever des patients est la principale cause de traumatismes professionnels chez les membres du personnel infirmier. Collins et coll. (2004)¹ ont étudié les effets d'un programme de prévention des traumatismes musculosquelettiques fondé sur les « meilleures pratiques » qui comporte l'usage de lève-personne mécaniques et d'aides au déplacement, une politique qui interdit de lever des patients et la formation des employés sur la façon d'utiliser le matériel. On a recueilli des données dans six foyers de soins pendant trois ans avant et trois ans après le lancement du programme, soit six ans au total. Les taux de traumatismes liés au déplacement des bénéficiaires ont diminué considérablement, de même que la fréquence des traumatismes répétés après la mise en œuvre du programme. Le nombre de jours de travail perdus par les membres du personnel à cause de traumatismes liés au déplacement des bénéficiaires est tombé de 5,8 à 2,0 jours pour 100 équivalents temps plein, et les demandes d'indemnisation des accidentés du travail reliées à ces traumatismes sont passées de 14,0 à 5,9 pour 100 équivalents temps plein. On a aussi associé l'utilisation d'appareils de levage à une réduction des traumatismes liés à la violence faite par les bénéficiaires aux soignants pendant le déplacement de patients. Les demandes d'indemnisation des accidentés du travail à la suite de traumatismes de cette nature ont diminué de 72 % après la mise en œuvre du programme. L'investissement initial dans le matériel et la formation a été récupéré en un peu moins de trois ans grâce à une diminution des dépenses d'indemnisation des accidentés du travail.

Bilan

- Un programme de prévention des traumatismes musculosquelettiques fondé sur les « meilleures pratiques » qui prévoit une façon sécuritaire de déplacer et transporter des bénéficiaires réduit le taux et la gravité des traumatismes causés aux soignants dans les foyers de soins et peut augmenter le maintien en poste du personnel.
- Un investissement dans un programme de prévention des traumatismes musculosquelettiques fondé sur les « meilleures pratiques » produirait des économies nettes pour le système de santé en réduisant les coûts reliés aux traumatismes subis par les membres du personnel infirmier qui déplacent des bénéficiaires.
- Le recrutement du personnel dans les foyers de soins deviendrait plus facile à mesure que les conditions de travail deviennent plus sécuritaires et moins stressantes.

¹ Collins, J. W., Wolf, L., Bell, J., et Evanoff, B. (2004). An evaluation of a "best practices" musculoskeletal injury prevention program in nursing homes. *Injury Prevention*, 10, 206-211.

Pour faciliter la lecture de ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.